

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-06-10-015

Séance du 10 juin 2021

Date de convocation : 4 juin 2021

Date d'affichage de la convocation : 4 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20210610.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Mustafa SARIKAYA, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Christiane GUERRERO, Bertrand GUILLET, Christian PRADIER, Jean-Luc CHARVET, Laurence RAVERO, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Franck GENILLON, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Jean-Paul DA SILVA, Manon RIGOLIER, Inès DUBOIS, Jean-Claude PERON, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Carine MOUSTAUD (procuration à Romain DAUBIÉ), Irène TOST (procuration à Romain DAUBIÉ), Nathalie MONDY (procuration à Jean-Claude PERRON)

ABSENT EXCUSÉ : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 26

Pouvoirs : 3

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour 2021 au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) – Travaux réfection toiture terrasse restaurant scolaire Daudet

Rapporteur : Aurore SAMIER

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée pour l'année 2021 à réaliser des travaux de réfection de la toiture du restaurant scolaire de l'école Daudet.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune a déposé une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant H.T. en €	Taux
Fonds propres		22 404,62	50,00 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		22 404,62	50,00 %
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR 2021	22 404,62	50,00 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		22 404,62	50,00 %
Total H.T.		44 809,24	100,00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE le plan prévisionnel supra ;**
- **S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de chacune de la subvention sollicitée ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ